



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juillet 2023 à 18 heures 30
EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE SEANCE

Date de Convocation	06/07/2023	Présents : Messieurs et Mesdames : Frédérick HENNING, Christian KITA, Isabelle BOUCLANS, Aline BOUILLOT (jusqu'à 19h30), Agnès BRIAND, Laurent CARITEY, Jean-Pierre COURIOL, Sandrine DESNOYERS, Jacques MARTIN-VERDIERE (jusqu'à 20h14), Dominique MAURICE, Maryse MOUGEL, Virginie JURET
Nombre de membres afférents au conseil municipal	15	
Nombre de membres présents	12	Absents – Excusés : Catherine BOURGEOIS pouvoir à Jean-Pierre COURIOL, Sandrine DESNOYERS pouvoir à Maryse MOUGEL, Aline BOUILLOT (à partir de 19h30 pouvoir à Isabelle BOUCLANS), Yves GUSMINI pouvoir à Frédérick HENNING, Jacques MARTIN-VERDIERE (à partir 20h14 pouvoir à Laurent CARITEY), Christophe JACQUES
Nombres de membres qui ont pris part aux délibérations	15	

Secrétaire de séance : Virginie JURET

Demande d'ajout de 1 question complémentaire à l'ordre du jour :

- Avancement de Grade, création de poste.

Les conseils valident à l'unanimité l'ajout de cette question à l'ordre du jour.

QC1 – CRÉATION DE POSTES AVANCEMENT DE GRADE :

Trois de nos agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade, et il fallait finir les Lignes Directrices de Gestion qui ont été validées cette semaine par le CDG70. Trois agents peuvent, par ancienneté évoluer. Il, faut, donc, créer des postes :

- o Création adjoint technique territorial principal de 1ère classe (au lieu d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe)
- o Création rédacteur principal de 2ème classe (au lieu de rédacteur)

Approuvé à l'unanimité

1/ Médiathèque – bibliothèque

Lors du dernier conseil, a été présenté les plans et le coût des travaux. Aujourd'hui, le dossier connaît des allers-retours vers ABF afin de s'assurer de la conformité des travaux envisagés. En parallèle, la recherche de subvention va bon train. Mais les financeurs demandent un Permis de construire pour se prononcer. Afin de connaître le plan de financement, il s'avère nécessaire d'avoir ce permis de construire. Une fois le plan de financement connu, nous pourrions décider de la suite des opérations. Il a été proposé au conseil

- D'AUTORISER le maire ou son représentant à déposer le permis de construire
- D'AUTORISER le maire ou son représentant à solliciter toutes les subventions possibles
- D'AUTORISER le maire ou son représentant à signer les documents nécessaires.

Approuvé à l'unanimité

2/ Acquisition Gloriette

La mairie, en échange des travaux qu'aura entrepris le forgeron, achète la gloriette. Nous l'avons inscrit au budget. Il faut maintenant passer commande et l'installer. Il faudra déterminer un lieu, le conseil évoque les jardins de la MPT.

Il a été proposé au conseil

- DE VALIDER l'achat de la gloriette à Sébastien TOUZEAU.

Approuvé à la majorité (1 contre)

3/ Vente Terrain GLANOT

Une parcelle AC 383 entoure le lotissement des Glanots. Nous avons la possibilité de vendre en plusieurs parcelles. Le plan permettrait l'accueil de plusieurs maisons.

Il a été proposé au conseil

- DE REALISER un découpage des parcelles par un géomètre
- D'AUTORISER le maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette vente.

Approuvé à l'unanimité

4/ Travaux Rue de la Gare

Au budget est inscrit la somme de 40,000 € selon un devis. Une nouvelle consultation a été réalisée afin d'affiner la commande et permettre la réalisation d'une partie du quai de la Fontaine, dont une place handicapée nécessaire vers la passerelle de l'île. Deux entreprises ont répondu. Le groupement Belleney / Colas pour la rue de la gare est mieux disant avec 25.870 € et pour le quai à 7.772 € soit un total de 33.642 € HT.

Il a été proposé au conseil

- o DE VALIDER ces devis
- o D'AUTORISER le maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Approuvé à l'unanimité

5/VOIES DOUCES

Une réunion a eu lieu avec repérage directement sur place ; Un point a été fait sur le dossier.

6/ Refacturation Electricité Gite des Forges

Suite à l'hébergement des sinistrés aux forges, il est convenu de refacturer l'électricité consommée.

Il a été proposé au conseil

- o D'AUTORISER le maire à refacturer l'électricité des forges aux locataires.

- **Approuvé à l'unanimité**

7/ Projet renouvellement bail antenne

Le bail a pour objet de préciser les nouvelles conditions dans lesquelles la mairie loue, pour 12 ans, à TOTEM France (filiale d'ORANGE), l'emplacement technique Châteaux d'eau afin de lui permettre l'implantation, la mise en service et l'exploitation des Équipements Techniques loué depuis 2011. Par « Équipements Techniques », il convient d'entendre l'ensemble des matériels composant une station relais, à savoir notamment et selon la configuration des lieux, un pylône ou mats supports d'antennes, des antennes, des câbles et chemins de câbles, un éventuel local technique, des coffrets et armoires techniques, le tout relié aux réseaux électriques et de communications électroniques. Le coût de la location est de 3.100 € annuels.

Il a été proposé au conseil

- o DE VALIDER la signature de ce bail
- o D'AUTORISER le maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Séance levée à 21h05

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance

Le Maire, 
Frédéric HENNING